



Maladie professionnellicencement pour inaptitude non professionnel

Par **sophietherese**, le **07/06/2017** à **13:30**

bonjour

j ai été arrêter presque trois mois le temps que la médecine du travail face tout les rendez vous et démarche obligatoire je fais des allergie aux produit utilisé à mon travail suite à toute la procédure légal mon employeur me licencie pour inaptitude physique non professionnel alors que j ai contracter mes allergie en travaillant dans son salon et que la médecine du travail à bien fais la demande auprès de la secu pour maladie professionnelle sachant que j attend toujours leur validation est ce que mon employeur à le droit de mettre inaptitude non professionnel ?

merci de votre réponse